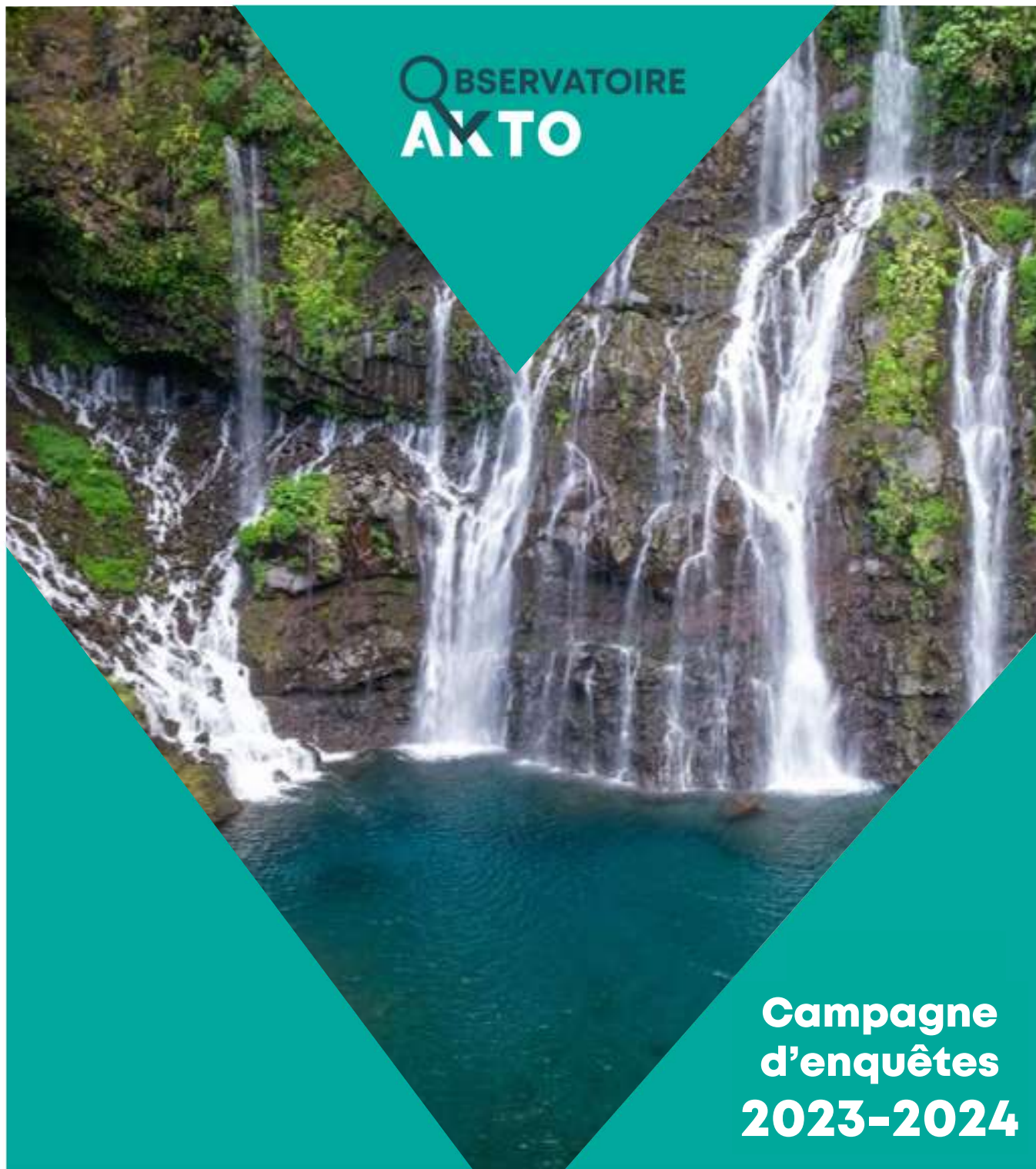
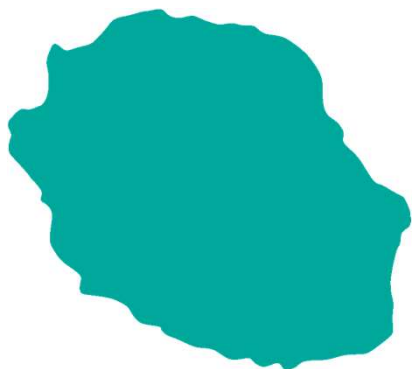




ENQUÊTE DE
SATISFACTION
ET D'INSERTION
PROFESSIONNELLE

Rapport

La Réunion



OBSERVATOIRE
AKTO

Campagne
d'enquêtes
2023-2024

Résultats des enquêtes de satisfaction et d'insertion professionnelle

Campagne 2023/2024

Depuis 2021, AKTO pilote des enquêtes de satisfaction et d'insertion professionnelle à 6 mois et à 12 mois pour toutes les régions administratives, DROM-COM inclus. Ces enquêtes ciblent les bénéficiaires d'un Contrat d'Apprentissage (CA), d'un Contrat de Développement Professionnel Intérimaire (CDPI), d'un Contrat d'Insertion Professionnelle Intérimaire (CIPI), d'un Contrat de Professionnalisation (CPRO) et d'une Préparation Opérationnelle à l'Emploi Collective (POEC).

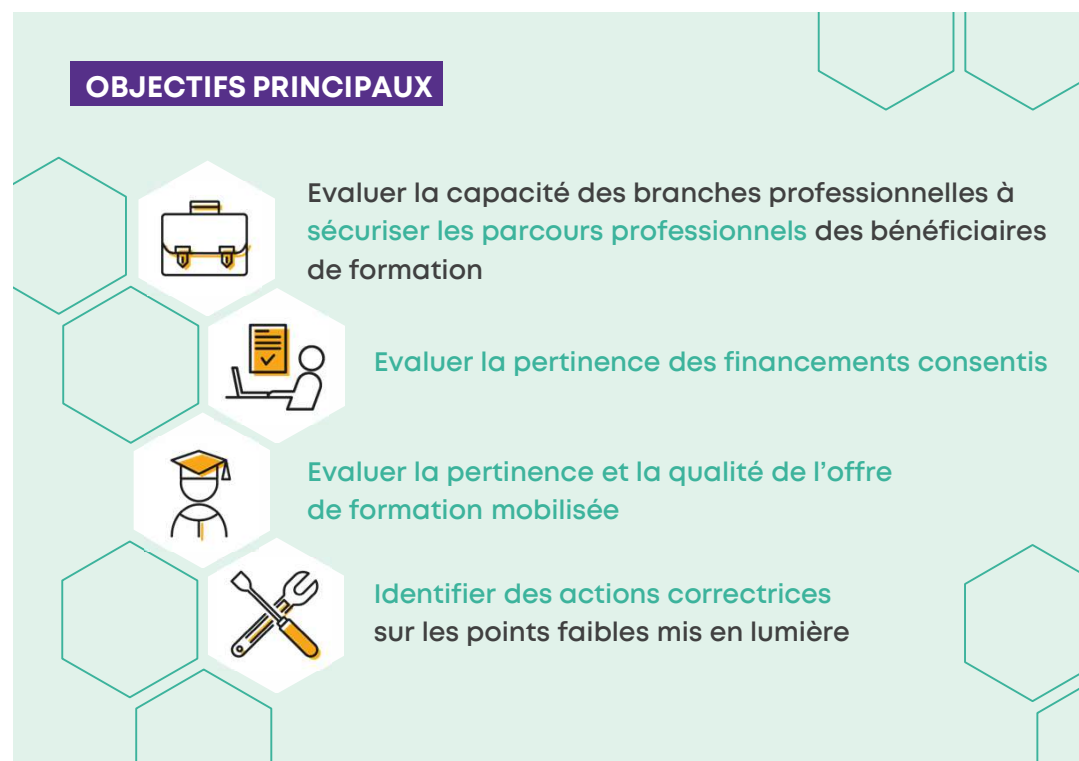
487

personnes uniques ont répondu aux enquêtes (472*) pour la région La Réunion, tous dispositifs de formation confondus.

Le CDPI et le CIPI sont des dispositifs conventionnels gérés par AKTO et financés par le FPETT.



Ce document présente les résultats des bénéficiaires d'un(e) :
• CA, CDPI, CIPI ou CPRO (les chiffres-clés CA sont présentés séparément en annexes)



*Les scores entre parenthèses sont issus de la précédente campagne d'enquêtes 2022/2023

Sommaire



1

CA, CDPI, CIPI, CPRO

Contrat Apprentissage

**Contrat Développement
Professionnel Intérimaire**

**Contrat Insertion
Professionnelle Intérimaire**

Contrat Professionnalisation

Page 4



2

**Méthodologie
& Glossaire**

Page 12



3

Annexes

Focus CA – Page 16

Page 15



1

CA, CDPI, CIPI, CPRO

Contrat Apprentissage

Contrat Développement Professionnel Intérimaire

Contrat Insertion Professionnelle Intérimaire

Contrat Professionnalisation

AKTO

Les CDPI et CIPI sont des dispositifs conventionnels financés par le FPETT et traités par AKTO.



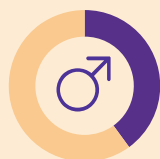
Chiffres-clés

RÉPONDANTS RÉELS

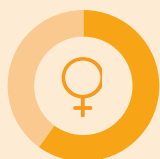
Nombre de répondants à au moins 1 des 3 enquêtes

485

Profil-type



40%
Masculin



60%
Féminin

25 ans
d'âge moyen

28%
ayant un niveau infra-bac avant la formation (CA/CPRO uniquement)

INSERTION PROFESSIONNELLE

Proportion de personnes en emploi

Au cours des 6 mois suivant la formation

Au cours des 12 mois suivant la formation



61%
En emploi



74%
En emploi

Les personnes poursuivant leur formation par un contrat en alternance sont comptabilisées

Des personnes en emploi 6 mois après la formation



54%

travaillent toujours pour l'entreprise d'accueil de leur formation (CA/CPRO uniquement)



51%

estiment que leur emploi correspond à leur formation (CA/CPRO uniquement)



71%

travaillent dans le même secteur d'activité que celui de leur formation (CA/CPRO uniquement)

PERCEPTION DE LA FORMATION



76%

estiment avoir atteint les objectifs qu'ils s'étaient fixés en début de formation



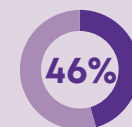
75%

se disent prêts à recommander leur formation à un proche

Impacts positifs perçus à 6 mois*



Intérêt porté au travail



Trouver un travail



Conditions de travail



Rémunération

* Généralement, les impacts sont jugés neutres lorsqu'ils ne le sont pas positivement

Chiffres-clés – Evolutions sur 3 ans

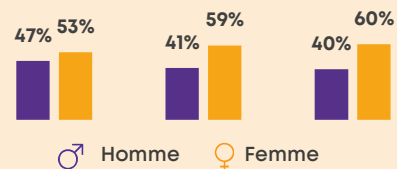
Situation comparative sur 3 ans, à partir des résultats des campagnes d'enquêtes 2021/2022, 2022/2023 et 2023/2024

RÉPONDANTS RÉELS

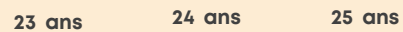
Nombre de répondants à au moins 1 des 3 enquêtes



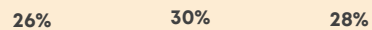
Profil-type



Âge moyen



Niveau infra-bac avant la formation (CA/CPRO uniquement)



INSERTION PROFESSIONNELLE

Proportion de personnes en emploi

Au cours des 6 mois suivant la formation



Au cours des 12 mois suivant la formation



Les personnes poursuivant leur formation par un contrat en alternance sont comptabilisées

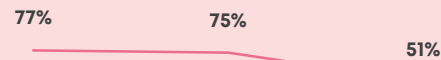
Des personnes en emploi 6 mois après la formation



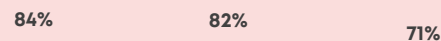
Personnes travaillant toujours pour l'entreprise d'accueil de leur formation (CA/CPRO uniquement)



Personnes estimant que leur emploi correspond à leur formation (CA/CPRO uniquement)



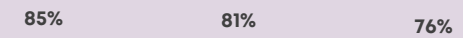
Personnes travaillant dans le même secteur d'activité que celui de leur formation (CA/CPRO uniquement)



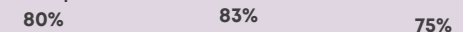
PERCEPTION DE LA FORMATION



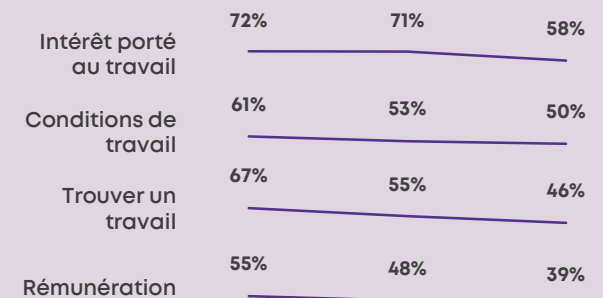
Personnes estimant avoir atteint les objectifs qu'elles s'étaient fixés en début de formation



Personnes prêtes à recommander leur formation à un proche



Impacts positifs perçus à 6 mois*

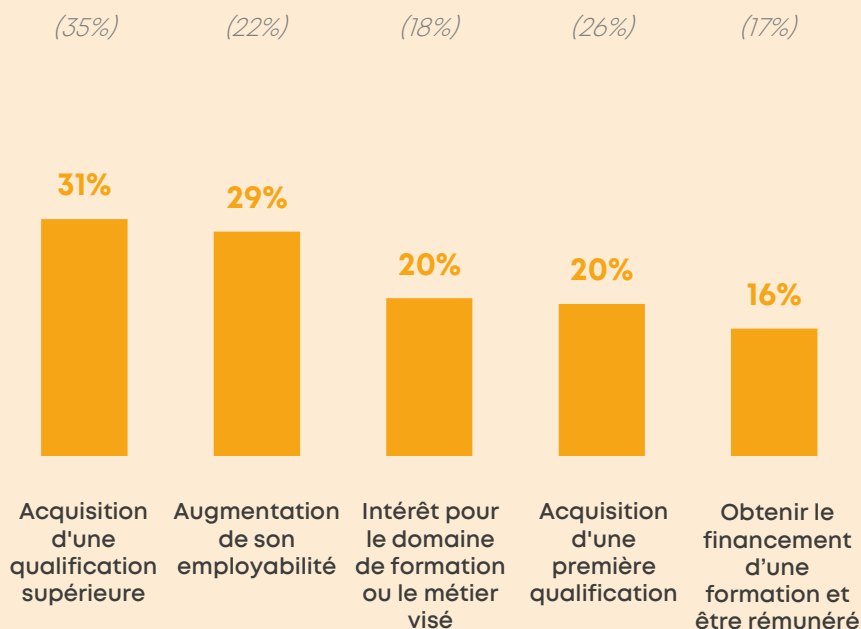


Sens de lecture - De gauche à droite : 2021/2022, 2022/2023, 2023/2024

* Généralement, les impacts sont jugés neutres lorsqu'ils ne le sont pas positivement

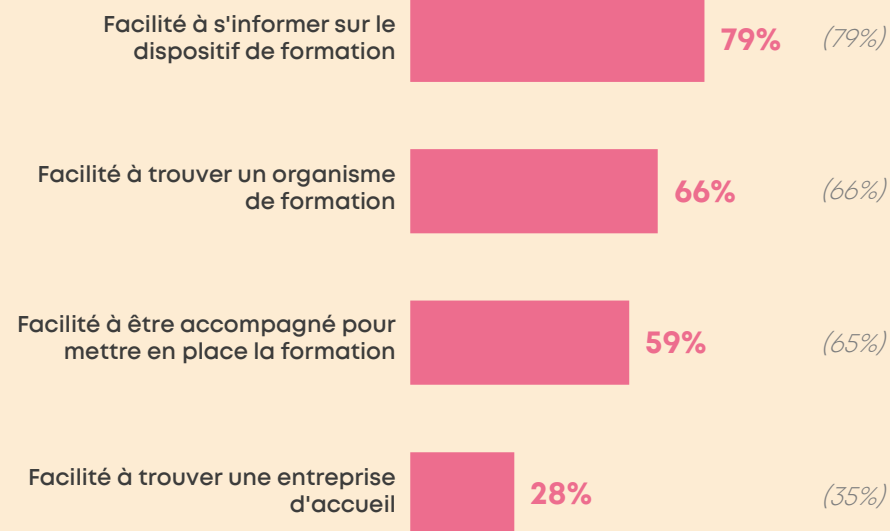
RAISONS MOTIVANT L'ENTRÉE EN FORMATION

TOP 5



L'acquisition d'une qualification supérieure et l'augmentation de son employabilité constituent les motivations principales des personnes engagées dans un parcours de formation, avec des proportions respectives de 31% et 29%. Comparé à l'année précédente, la première est moins fréquemment citée alors que la seconde l'est davantage.

MISE EN PLACE DE LA FORMATION



Les bénéficiaires n'ont pas exprimé de difficultés majeures pour s'informer sur le dispositif de formation, trouver un organisme de formation ou être accompagnés pour mettre en place leur formation. Les taux sont comparables d'une année à l'autre. En revanche, trouver une entreprise d'accueil reste toujours très difficile, davantage que l'année précédente.

*Les scores entre parenthèses sont issus de la précédente campagne d'enquêtes 2022/2023

ACCOMPAGNEMENT DURANT LA FORMATION

NIVEAU ET UTILITÉ DE L'ACCOMPAGNEMENT

EN ORGANISME DE FORMATION



75%

Accompagnement

(69%)



82%

Utilité

(80%)

EN ENTREPRISE D'ACCUEIL



66%

Accompagnement

(68%)



83%

Utilité

(85%)

Le taux d'accompagnement est plus élevé en organisme de formation qu'en entreprise d'accueil. L'utilité de ces accompagnements reste avérée.

ASSIDUITE DURANT LA FORMATION



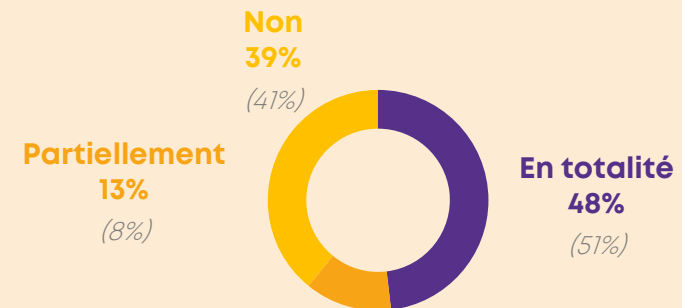
Assiduité

71%

(75%)

71% des bénéficiaires interrogés ont suivi leur formation jusqu'au bout. Un score inférieur à celui de l'année précédente (75%).

OBTENTION DU DIPLÔME/DE LA CERTIFICATION



Non
39%

(41%)

Partiellement

13%

(8%)

En totalité

48%

(51%)

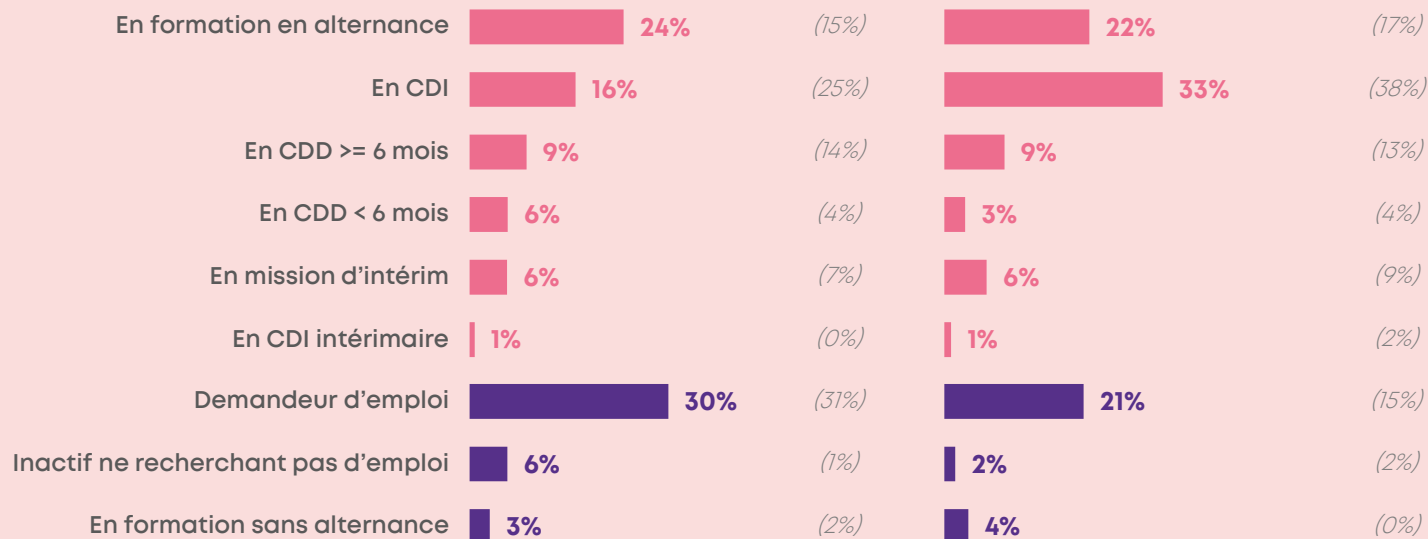
61% des bénéficiaires ont obtenu leur diplôme ou leur certification soit totalement, soit partiellement. Un score comparable à l'année précédente (59%).

*Les scores entre parenthèses sont issus de la précédente campagne d'enquêtes 2022/2023

INSERTION PROFESSIONNELLE À L'ISSUE DE LA FORMATION

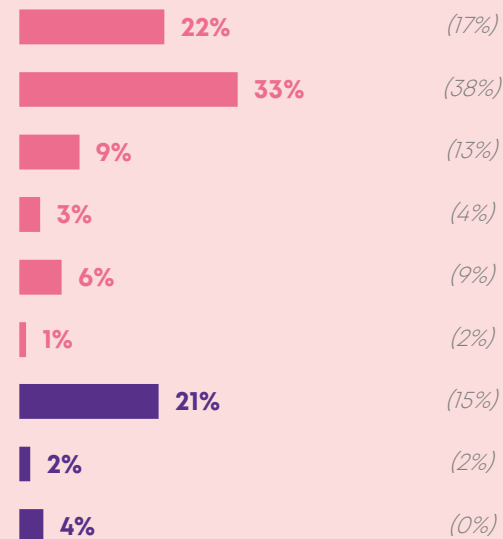
AU COURS DES 6 MOIS SUIVANT LA FORMATION

61% des personnes insérées dans l'emploi (66%)
82% au niveau national (84%)



AU COURS DES 12 MOIS SUIVANT LA FORMATION

74% des personnes insérées dans l'emploi (82%)
88% au niveau national (89%)



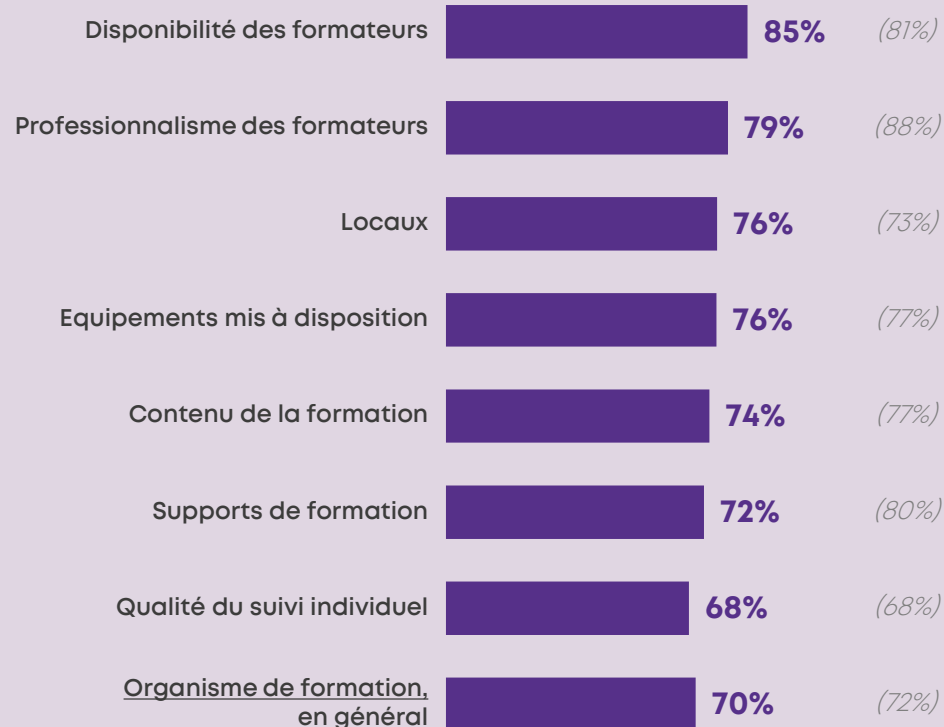
Le taux d'insertion professionnelle au cours des 6 mois suivant la formation est de 61%, en recul par rapport à celui de l'année précédente (66%). Au cours des 12 mois suivant la formation, ce taux atteint 74% (82% l'année précédente). Entre ces deux périodes, on constate une augmentation de la part de signataires d'un CDI alors que la part des personnes en recherche d'emploi ou inactives ne recherchant pas d'emploi diminue. Les personnes poursuivant leur formation par un contrat en alternance sont comptabilisées.

*Les scores entre parenthèses sont issus de la précédente campagne d'enquêtes 2022/2023

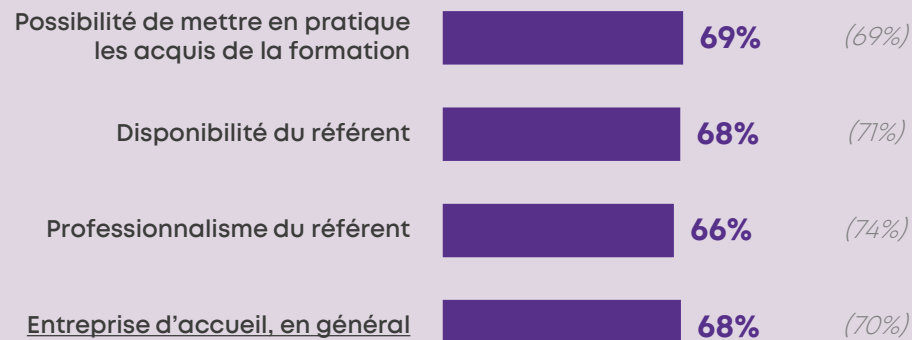


SATISFACTION À L'ÉGARD DE LA FORMATION

AU SEIN DE L'ORGANISME DE FORMATION



AU SEIN DE L'ENTREPRISE D'ACCUEIL

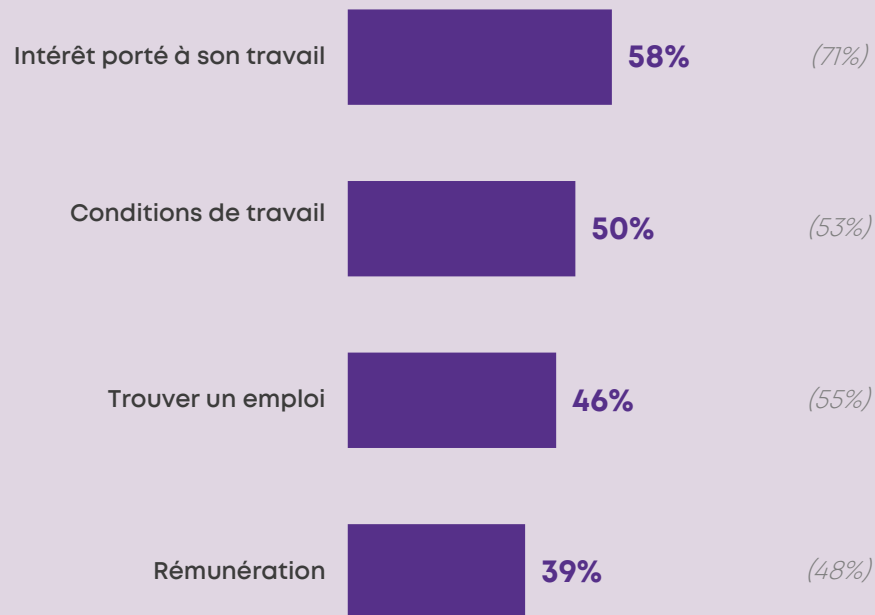


Les taux de satisfaction sont plus élevés en organisme de formation qu'en entreprise d'accueil, avec une tendance générale à la baisse par rapport à l'année précédente. La disponibilité et de professionnalisme des formateurs en organisme de formation sont les items les mieux évalués.

*Les scores entre parenthèses sont issus de la précédente campagne d'enquêtes 2022/2023

IMPACTS DE LA FORMATION

DES IMPACTS TRÈS POSITIFS SUR LA VIE PROFESSIONNELLE*



La formation a produit des effets positifs sur la vie professionnelle des personnes 6 mois après leur formation, notamment sur l'intérêt qu'elles portent à leur travail et sur leurs conditions de travail. Les impacts positifs sont globalement moins bien perçus cette année.

UTILITÉ PERÇUE DE LA FORMATION

UNE UTILITÉ AVÉRÉE DE LA FORMATION



76%
(81%)

estiment avoir atteint leurs objectifs à l'issue de leur formation, un score en recul par rapport à celui de l'année précédente.



75%
(83%)

des personnes se disent prêtes à recommander leur formation à un proche, un niveau en recul par rapport à celui de l'année précédente (83%).

*Les scores entre parenthèses sont issus de la précédente campagne d'enquêtes 2022/2023

* Généralement, les impacts sont jugés neutres lorsqu'ils ne le sont pas positivement



2

MÉTHODOLOGIE & GLOSSAIRE

Méthodologie

ADMINISTRATION DES ENQUÊTES

Les enquêtes sont administrées chaque mois par e-mail et/ou par téléphone au cours du mois, du 7ème mois et du 13ème mois suivant la fin de la formation.

Dans le cadre de la campagne d'enquêtes 2023/2024, les interrogations ont été réalisées entre septembre 2023 et août 2024, couvrant les périodes de sorties de formation suivantes :

- 2023S2 et 2024S1 pour le volet satisfaction ;
- 2023 pour le volet insertion professionnelle à 6 mois ;
- 2022S2 et 2023S1 pour le volet insertion professionnelle à 12 mois.

Toutes branches professionnelles confondues, 8 240 réponses ont été collectées sur le volet satisfaction, 8 669 sur le volet insertion professionnelle à 6 mois et 6 107 sur le volet insertion professionnelle à 12 mois. Pour obtenir ces réponses, près de 480 000 invitations ont été envoyées par mail et plus de 80 000 appels téléphoniques ont été passés, représentant près de 1 800H de conversation.

Concernant La Réunion, 215 réponses ont été obtenues sur le volet satisfaction, 171 sur le volet insertion professionnelle à 6 mois et 172 sur le volet insertion professionnelle à 12 mois.

L'administration des questionnaires et la collecte des données ont été assurées par BVA, l'exploitation et la valorisation de ces données par le Pôle Observatoire d'AKTO.

NOMBRE RÉEL DE PERSONNES INTERROGÉES

Dans la section des chiffres-clés de ce rapport, nous présentons les données brutes concernant les participants aux enquêtes. Cela inclut le nombre exact de répondants ainsi que leurs caractéristiques sociodémographiques, sans aucune modification statistique. Cette présentation offre un aperçu authentique de la composition des groupes ayant participé aux 3 enquêtes.

Pour le reste du document, en revanche, les données ont été ajustées statistiquement. Ce processus de pondération a été appliqué pour garantir que les résultats soient représentatifs de la population étudiée, corrigeant ainsi les éventuels biais d'échantillonnage.

REDRESSEMENT STATISTIQUE

Initialement, tous les participants à une enquête sont considérés comme ayant une importance égale. Cependant, cette approche s'avère inadéquate lorsqu'on cherche à tirer des conclusions représentatives de l'ensemble de la population.

Pour remédier à cette situation, un système de pondération a été mis en place. Chaque répondant s'est vu attribuer un nouveau coefficient de pondération, prenant en compte 3 critères spécifiques : la branche professionnelle qui a financé sa formation, la région de l'entreprise prescriptrice de sa formation et le dispositif de formation dans lequel il s'est engagé.

Cette méthode de pondération ajustée permet d'obtenir un échantillon plus représentatif de la population globale.

Les données présentées dans ce rapport ont été soumises à ce processus de redressement statistique, offrant ainsi une image plus fidèle et équilibrée de la réalité étudiée.

Glossaire

CA – CONTRAT APPRENTISSAGE

Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail en alternance destiné aux jeunes de 16 à 29 ans, permettant d'acquérir une qualification professionnelle reconnue par un diplôme ou un titre inscrit au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP).

Il combine des périodes de formation théorique en centre de formation d'apprentis (CFA) et pratique en entreprise, sous la supervision d'un maître d'apprentissage. Ce contrat peut être à durée déterminée (6 mois à 3 ans) ou indéterminée, débutant par une période d'apprentissage. L'apprenti perçoit une rémunération calculée en pourcentage du SMIC, variant selon son âge et l'année de formation.

CDPI – CONTRAT DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL INTÉRIMAIRE

Le CDPI est similaire au CIPI mais s'adresse principalement aux intérimaires souhaitant développer leurs compétences dans le cadre d'une mission temporaire. Il offre une formation sur mesure pour répondre aux exigences spécifiques des postes occupés, augmentant ainsi les chances de pérennisation de l'emploi après la mission intérimaire.

Le CDPI est un dispositif conventionnel géré par AKTO et financé par le FPETT.

CIPI – CONTRAT INSERTION PROFESSIONNELLE INTÉRIMAIRE

Le CIPI est un dispositif destiné aux intérimaires visant à faciliter leur insertion professionnelle durable. Il combine des périodes de formation théorique et pratique adaptées aux besoins spécifiques des entreprises utilisatrices. Ce contrat permet aux intérimaires d'acquérir les compétences nécessaires pour occuper un emploi durable tout en bénéficiant d'un accompagnement personnalisé. Le CIPI est un dispositif conventionnel géré par AKTO et financé par le FPETT.

CPRO – CONTRAT PROFESSIONNALISATION

Le contrat de professionnalisation est un contrat en alternance visant à faciliter l'insertion professionnelle par l'acquisition d'une qualification reconnue. Il s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans souhaitant compléter leur formation initiale, ainsi qu'aux demandeurs d'emploi âgés de 26 ans et plus. Ce contrat peut être conclu pour une durée déterminée ou indéterminée, avec une formation théorique dispensée par un organisme extérieur et une formation pratique au sein de l'entreprise. La durée de la formation est généralement comprise entre 6 et 12 mois, mais peut être étendue jusqu'à 24 mois pour certains publics ou qualifications.

POEC – PRÉPARATION OPÉRATIONNELLE À L'EMPLOI COLLECTIVE

La POEC est un dispositif collectif financé par Pôle emploi et les opérateurs de compétences (OPCO) pour former des demandeurs d'emploi aux compétences requises pour occuper des postes identifiés comme étant en tension dans certaines entreprises ou secteurs. Elle permet aux participants d'acquérir des compétences spécifiques avant leur embauche, facilitant ainsi leur insertion professionnelle. La durée de la POEC varie généralement entre quelques semaines et plusieurs mois, selon les besoins du marché du travail et les compétences à acquérir.



3

ANNEXES

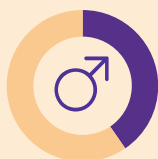
Chiffres-clés

RÉPONDANTS RÉELS

Nombre de répondants à au moins 1 des 3 enquêtes

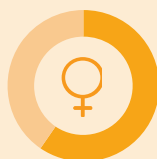
383

Profil-type



40%

Masculin



60%

Féminin

23 ans
d'âge moyen

28%
ayant un niveau infra-
bac avant la
formation

INSERTION PROFESSIONNELLE

Proportion de personnes en emploi

Au cours des 6 mois
suivant la formation

Au cours des 12 mois
suivant la formation



58%

En emploi



73%

En emploi

Les personnes poursuivant leur formation par un contrat en alternance sont comptabilisées

Des personnes en emploi 6 mois après la formation



52%

travaillent toujours pour l'entreprise
d'accueil de leur formation



49%

estiment que leur emploi
correspond à leur formation



69%

travaillent dans le même secteur
d'activité que celui de leur
formation

PERCEPTION DE LA FORMATION



75%

estiment avoir atteint les
objectifs qu'ils s'étaient fixés en
début de formation



75%

se disent prêts à recommander
leur formation à un proche

Impacts positifs perçus à 6 mois*



54%

Intérêt porté
au travail



43%

Trouver un
travail



46%

Conditions
de travail



37%

Rémunération

* Généralement, les impacts sont jugés neutres lorsqu'ils ne le sont pas positivement

Chiffres-clés – Evolutions sur 3 ans

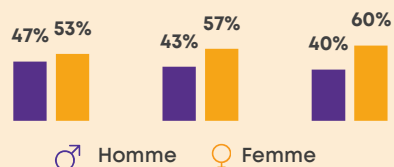
Situation comparative sur 3 ans, à partir des résultats des campagnes d'enquêtes 2021/2022, 2022/2023 et 2023/2024

RÉPONDANTS RÉELS

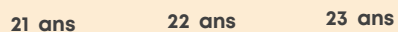
Nombre de répondants à au moins 1 des 3 enquêtes



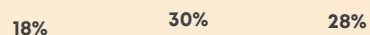
Profil-type



Âge moyen



Niveau infra-bac avant la formation



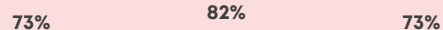
INSERTION PROFESSIONNELLE

Proportion de personnes en emploi

Au cours des 6 mois suivant la formation



Au cours des 12 mois suivant la formation

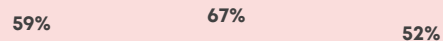


Les personnes poursuivant leur formation par un contrat en alternance sont comptabilisées

Des personnes en emploi 6 mois après la formation



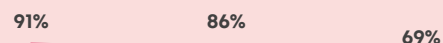
Personnes travaillant toujours pour l'entreprise d'accueil de leur formation



Personnes estimant que leur emploi correspond à leur formation



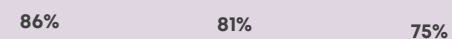
Personnes travaillant dans le même secteur d'activité que celui de leur formation



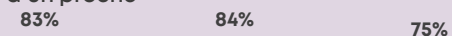
PERCEPTION DE LA FORMATION



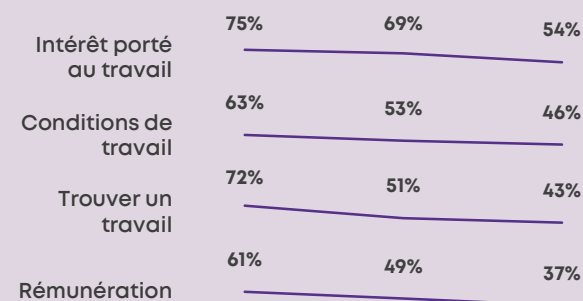
Personnes estimant avoir atteint les objectifs qu'elles s'étaient fixés en début de formation



Personnes prêtes à recommander leur formation à un proche



Impacts positifs perçus à 6 mois*



Sens de lecture - De gauche à droite : 2021/2022, 2022/2023, 2023/2024

* Généralement, les impacts sont jugés neutres lorsqu'ils ne le sont pas positivement

AKTO
Secrétariat Général
Pôle Observatoire

AKTO
L'humain au cœur des services